



## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société VIRBAC sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 22 juin 2020 à 9 heures, dans les bâtiments de VIRBAC direction, 13ème rue L.I.D., 06517 CARROS, **qui se tiendra exceptionnellement à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister** conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

Dans ces conditions, les actionnaires pourront exercer leur droit de vote ou donner pouvoir au président de l'assemblée ou à toute personne de leur choix, uniquement à distance et préalablement à l'assemblée générale.

Pour cette assemblée, il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de communication. Aucun site visé à l'article R225-61 du Code de commerce ne sera aménagé à cette fin.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 4 mai 2020. L'avis de convocation comportant les modalités de participation à l'assemblée générale, l'ordre du jour a été publié au BALO le 22 mai 2020. Ces documents sont disponibles sur le site internet de la société : [corporate.virbac.com](http://corporate.virbac.com) ainsi que l'ensemble des documents relatifs à cette assemblée.

VIRBAC: Façonnons l'avenir de la santé animale  
NYSE Euronext - Compartiment A / Code ISIN : FR0000031577 / MNEMO : VIRP  
Direction financière : tél. 04 92 08 71 32 - e-mail : [finances@virbac.com](mailto:finances@virbac.com)  
Site web : [www.virbac.com](http://www.virbac.com)